

Forum

Volume XIX, no 10, 12 novembre 1984

Université de Montréal

fleur sauvage
 3512 Lacombe
 342-0726
ALIMENTS NATURELS
Spéciaux
 Jusqu'au 26 novembre
 Arachides rôties1,09 \$/lb
 Dattes dénoyautées1,89 \$/lb
 Muesli1,35 \$/lb
 Amandes au tamarind3,99 \$/lb
3512 Lacombe
 Entre Gatineau et Côte-des-Neiges)

L'Assemblée universitaire est consultée sur la nomination du prochain recteur

C'est un geste important pour l'avenir de l'Université que posent aujourd'hui, le 12 novembre, les membres de l'Assemblée universitaire.

L'une des deux ou trois personnes dont on inscrira le nom sur un bulletin de vote pourrait bien devenir le prochain recteur de l'Université de Montréal.

Le vote, comme on sait, portera sur la liste de noms préparée par le Comité de consultation à partir des suggestions de la communauté universitaire et publiée dans l'édition de FORUM du 22 octobre dernier.

Les personnes qui siègent à l'Assemblée sont les seuls membres de la communauté universitaire à être consultés par la voie du scrutin sur cette importante nomination. L'article 25 de la charte de l'Université précise en effet que le Conseil de l'Université

nomme le recteur avec la participation de l'Assemblée universitaire.

Cette participation est à double volet. D'une part, l'Assemblée forme le Comité de consultation qui fera des recommandations au Conseil sur une ou plusieurs personnes aptes à occuper la première fonction de l'institution. D'autre part, le Comité doit la consulter.

Les professeurs majoritaires

L'Assemblée universitaire compte actuellement 79 membres dont 45 sont des professeurs élus par les assemblées de chacune des facultés. Le vote du personnel enseignant sera donc déterminant puisqu'il totalise près de 60% des voix. Vingt-deux personnes y siègent d'office; ce sont le recteur, les vice-recteurs, les doyens, les directeurs des écoles affiliées et le directeur des bibliothèques.

La population étudiante du campus y compte cinq représentants, les cadres et professionnels, trois, le Conseil, deux, les trois sièges réservés aux employés de soutien sont toujours inoccupés de même que la plupart de ceux attribués aux chargés d'enseignement.

Tout bulletin de vote qui ne présentera pas un maximum de trois choix et un minimum de deux, inscrits par ordre de préférence, sera annulé. Lors du dépouillement du scrutin, le Comité de consultation effectuera une pondération: le premier choix vaudra trois points, le second, deux et le troisième, un seul. S'il n'y a que deux choix d'exprimés, la pondération demeurera la même.

Si on prend pour acquis que tous les membres de l'Assemblée se prévaudront de leur droit de vote et qu'ils effectueront chacun trois choix, on obtient un nombre maximum de 474 points.

Appui significatif?

On peut toutefois supposer qu'afin de donner plus de poids à leur premier choix, certains s'abstiendront d'en faire un troisième.

Lorsqu'il transmettra les résultats du scrutin aux membres de l'Assemblée universitaire, le Comité ne révélera que les noms des personnes ayant obtenu un appui significatif. On veut ainsi préserver la susceptibilité des personnes qui n'obtiendraient que peu de voix, d'autant plus qu'elles ont été proposées sans leur consentement.

Qu'est-ce qu'un appui significatif? Il appartiendra au Comité de consultation d'en décider au moment du dépouillement du scrutin.

Si quelques favoris se dégagent nettement de l'ensemble, la décision du Comité en sera facilitée. Par contre, s'il n'y a pas de "peloton de tête", si tous se suivent d'as-

sez près quant au pointage, le Comité devra faire une analyse approfondie du vote.

Pointage

La répartition des points est sans doute un des éléments dont il tiendra compte.

Imaginons par exemple que A, B, et C obtiennent tous les trois un pointage à peu près équivalent.

A tient ses 75 points de l'appui de 25 personnes qui lui ont toutes accordé le premier choix.

B, qui en a 72, arrive au premier rang sur 10 bulletins de vote seulement, par contre il est bon deuxième sur 21 autres.

C n'a que 70 points qui sont répartis de la façon suivante: 5 premiers choix, 16 deuxièmes choix et 23 troisièmes choix.

Ainsi, 25 personnes ont voté pour A, 31 pour B et 44 pour C. Lequel des trois a obtenu l'appui le plus significatif?

Les compétences étant égales, le futur recteur C ne risque-t-il pas de faire un plus grand consensus sur sa personne que l'éventuel recteur A qui est le favori d'un groupe mais semble moins apprécié des autres, ceux-ci n'ayant pas jugé bon de le retenir pour leur deuxième ou troisième choix?

Certes, la personne présentée pour occuper la fonction de recteur doit posséder des qualités assez exceptionnelles. Et, en ce sens la nomination d'un recteur n'est pas un concours de popularité. Personne ne niera toutefois que s'il était possible d'obtenir l'un et l'autre ce serait encore préférable, la confiance jointe à l'autorité permettant d'accomplir de grandes choses...

Attentes

La crise économique a modifié les règles du jeu. Les défis technologiques se font de plus en plus pressants. L'université québécoise est inter-

pellée de toutes parts. L'Université de Montréal est priée de faire des choix, de rationaliser et de coordonner encore plus des ressources qui rétrécissent comme une peau de chagrin.

Face à cette réalité, les attentes de la communauté universitaire sont nombreuses, diverses, parfois même contradictoires. Cette diversité transparait d'ailleurs au travers de la liste de noms du Comité de consultation: chercheur, professeur ou gestionnaire, l'universitaire de carrière y côtoie le politicien, le haut-fonctionnaire, le technocrate et l'homme d'affaire. On privilégie tantôt celui qui est de la maison depuis toujours, tantôt celui qui en est le moins possible.

Moins connues du milieu, les personnes de l'extérieur ont cependant moins de chance d'obtenir un score élevé au scrutin de l'Assemblée universitaire.

Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue que ce vote porte sur une liste de personnes dont on ne sait pas pour la plupart, si elles convoitent le poste ni à quelles conditions bien que certaines d'entre elles aient déjà demandé que leur nom soit retiré.

Un poids certain

Le scrutin de l'Assemblée universitaire n'a aussi qu'un caractère indicatif puisqu'il est la première étape d'une consultation qui se poursuivra ensuite lors des auditions que

tiendra le Comité à compter du 21 novembre.

Ne serait-ce que pour ces raisons, on ne peut s'attendre à ce que le Comité de consultation reflète fidèlement les résultats du vote de l'Assemblée universitaire dans ses recommandations au Conseil.

Dans l'autre sens, on voit difficilement comment il pourrait omettre d'y mentionner un ou quelques uns des favoris.

N'oublions pas non plus que le Conseil de l'Université a de par la charte, la prérogative de nommer recteur, la personne de son choix, que son nom figure ou pas dans le rapport du Comité de consultation.

Néanmoins, dans un cas comme dans l'autre, le résultat du scrutin d'aujourd'hui est un élément que l'on soupèsera soigneusement lorsque viendra la minute de décision.

Françoise Lachance



La Place du Croissant

5162 Queen Mary (Métro Snowdon)
 Livraison gratuite: 481-9019

COMMANDEZ TÔT POUR VOTRE "PARTY" DE NOËL

14 variétés de croissants
 garni et cuit sur place

PRIX SPÉCIAUX
 POUR GROUPE DE 30 PERSONNES ET PLUS

le petit CAMPUS
 SPECTACLES
 TOUS LES SAMEDIS

SAM. 17 NOV.
 MUSIQUE GEOGRAPHIQUE
 VENUS URBANO

CAFÉ CAMPUS
 335 rue-marie-con-decaries.mtl 735-059
 en collaboration avec **CIBL 104.5**

2 spectacles • 0hres • 11:30hres-entrée libre



Bur.: 733-8234

PRIX RÉDUITS POUR ÉTUDIANTS

Education Routière Lique Canada

COURS DE CONDUITE

5450 Côte-des-Neiges, suite 122, Montréal, Qué. H3T 1Y6



AUBAINES

AUBAINES
 INVITATION

AUBAINES

Vous êtes cordialement invité à un 5:00 à 8:00 surprise, le jeudi 15 novembre 84 au bistrot du Bouvillon (coin Lacombe-Gatineau).

CÉLÉBREZ NOËL
 AVEC

Avon

"DE TOUT POUR TOUS LES GOÛTS"



AUBAINES

AUBAINES
 EN VEDETTE

AUBAINES

- Produits de maquillage
- Produits de soins de peau
- Produits quotidiens (savon, shampoing)
- Bijoux exclusifs
- Porcelaines, céramiques

